



CRÉATEURS D'AVENTURES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

Faits saillants

- Les revenus se sont établis à 2 709 millions \$, en hausse de 71 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, soit un résultat record dans l'histoire de la Société pour un seul trimestre.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 488 millions \$, en hausse de 94 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les ventes au détail de produits de sports motorisés ont augmenté de 43 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et des gains de parts de marché en ce qui a trait aux VCC ont été enregistrés en Amérique du Nord.
- Le bénéfice dilué normalisé par action^{1,2} s'est établi à 3,64 \$, en hausse de 2,16 \$ par action, ou 146 %, ce qui représente un résultat record pour un seul trimestre, et le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,76 \$, en hausse de 0,23 \$ par action, ou 15 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La Société a acquis 80 % des actions en circulation de Pinion GmbH et elle a acheté la quasi-totalité des actifs liés aux activités de sports motorisés de Kongsberg Automotive ASA au Québec.
- Les prévisions pour l'ensemble de l'exercice ont été revues à la hausse en ce qui a trait aux revenus et au BAIIA normalisé¹, et le bénéfice normalisé par action – dilué¹ a été également revu à la hausse de 0,35 \$, pour se situer désormais entre 11,65 \$ et 12,00 \$, ce qui représente une croissance de 17 % à 21 % par rapport à l'exercice 2022.

Valcourt, Québec, le 30 novembre 2022 – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2022. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR](#) et [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« BRP a enregistré au troisième trimestre de l'exercice 2023 des résultats records qui dépassent largement les attentes grâce à la solide capacité d'exécution de notre équipe et à notre rigueur sur le plan de l'exploitation, a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP. Nos gammes de produits robustes, notre capacité de production additionnelle et notre approche proactive pour aborder les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement avec le soutien de nos fournisseurs et de nos concessionnaires sont les principaux facteurs expliquant la croissance exceptionnelle de 43 % des ventes au détail de produits de sports motorisés en Amérique du Nord ».

« Compte tenu de ces résultats solides et de la prévisibilité des livraisons pour le reste de l'exercice, nous avons révisé à la hausse nos prévisions pour l'exercice complet, de sorte que le bénéfice normalisé par action devrait maintenant se situer entre 11,65 \$ et 12,00 \$. En ce qui concerne l'avenir, nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre croissance grâce à nos marques de premier plan, à notre innovation sans relâche, à notre performance éprouvée et à nos produits de qualité », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.
2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

Faits saillants financiers (en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Revenus	2 709,3 \$	1 588,0 \$	6 957,1 \$	5 300,4 \$
Marge brute	654,7	410,6	1 711,8	1 522,7
Pourcentage de marge brute	24,2 %	25,9 %	24,6 %	28,7 %
BAIIA normalisé ¹	487,9	251,7	1 178,3	1 045,7
Bénéfice net	141,6	127,7	500,3	585,0
Bénéfice net normalisé ¹	292,5	123,7	667,5	595,2
Bénéfice par action – dilué ²	1,76	1,53	6,15	6,81
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	3,64	1,48	8,21	6,93
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 253 434	83 525 890	81 137 287	85 791 361

PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES AJUSTÉES POUR L'EXERCICE 2023

Les prévisions pour l'exercice 2023 ont été ajustées comme suit :

Mesure financière	Exercice 2022	Prévisions pour l'exercice 2023 ⁵ par rapport à l'exercice 2022
Revenus		(par rapport aux prévisions précédentes)
Produits toutes saisons	3 467,5 \$	Hausse de 36 % à 41 % (hausse antérieure de 33 % à 38 %)
Produits saisonniers	2 524,1	Hausse de 26 % à 29 % (hausse antérieure de 24 % à 29 %)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	1 143,5	Hausse de 17 % à 22 %
Groupe marin	512,8	Stable ou hausse jusqu'à 5 % (hausse antérieure de 12 % à 17 %)
Total des revenus de la Société	7 647,9	Hausse de 27 % à 32 % (hausse antérieure de 26 % à 31 %)
BAIIA normalisé³	1 462,1	Hausse de 15 % à 18 % (hausse antérieure de 14 % à 17 %)
Taux d'imposition effectif ^{3, 4}	25,4 %	25,0 % à 25,5 % (hausse antérieure de 26,0 % à 26,5 %)
Bénéfice normalisé par action – dilué³	9,92 \$	Hausse de 17 % à 21 % (11,65 \$ à 12,00 \$) (auparavant, 11,30 \$ à 11,65 \$)
Bénéfice net	794,6	~ 780 millions \$ à 810 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2023

- Dotation à l'amortissement : ~ 305 millions \$ (auparavant ~ 320 millions \$)
- Frais financiers nets ajustés : ~ 110 millions \$ (auparavant ~ 100 millions \$)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ 81,5 millions d'actions
- Dépenses d'investissement : ~ 675 millions \$ à 700 millions \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.
2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».
3. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.
4. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.
5. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2023.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

En dépit de la pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale et de l'incident récent lié à la cybersécurité, les revenus de la Société ont augmenté durant le troisième trimestre de l'exercice 2023, notamment grâce à la hausse de la production et à l'augmentation du taux de conversion d'unités essentiellement achevées disponibles pour la vente au détail. La hausse des revenus enregistrée au cours du trimestre et de la période de neuf mois de l'exercice considéré par rapport à l'exercice 2022 s'explique par la vigueur de la demande des consommateurs et par la capacité de production additionnelle, notamment grâce à la nouvelle installation de Juarez 3 consacrée à la production de VCC. Cependant, les livraisons de motomarines et de V3R au cours du trimestre ont eu lieu après le point culminant de la saison de vente au détail et ont donné lieu à une hausse des stocks au sein du réseau de concessionnaires à la fin du troisième trimestre.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 1 121,3 millions \$, ou 70,6 %, pour se chiffrer à 2 709,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 1 588,0 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. L'augmentation des revenus tient principalement à la hausse du volume de ventes en gros de VCC, de motomarines, de V3R et de motoneiges, et au lancement des pontons *Sea-Doo*. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 51 millions \$.

- Produits toutes saisons⁶ (47 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 543,5 millions \$, ou 73,8 %, pour se chiffrer à 1 279,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 736,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. L'augmentation des revenus est attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC et de V3R. La hausse du volume de ventes de VCC est attribuable à la capacité de production additionnelle et à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement. Les expéditions tardives de modèles 2022, qui ont habituellement lieu au deuxième trimestre, expliquent l'augmentation du volume de ventes de V3R. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 47 millions \$.
- Produits saisonniers⁶ (38 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 583,6 millions \$, ou 133,5 %, pour se chiffrer à 1 020,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 437,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. L'augmentation des revenus s'explique principalement par la hausse du volume de ventes de motomarines en raison des expéditions tardives de modèles 2022, qui ont habituellement lieu au deuxième trimestre, ainsi que par la hausse du volume de ventes de motoneiges et par le lancement des pontons *Sea-Doo*.
- PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁶ (11 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2023) :** Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 14,1 millions \$, ou 5,0 %, pour se chiffrer à 298,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 283,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. L'augmentation des revenus est attribuable aux prix favorables et au lancement des pontons *Sea-Doo*.

6. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- **Groupe marin⁷ (4 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2023)** : Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 17,5 millions \$, ou 12,8 %, pour se chiffrer à 118,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 136,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. La diminution des revenus tient principalement à la baisse du volume de ventes de bateaux en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de l'incident lié à la cybersécurité qui a retardé le lancement de nouveaux produits, contrebalancée en partie par les prix favorables et la composition favorable des ventes de bateaux. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions \$.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 43 %⁸ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux motomarines et aux VCC.

- **Produits toutes saisons** : Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une augmentation d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- **Produits saisonniers** : Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 70 à 80 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021. En comparaison, l'industrie des produits saisonniers a affiché une augmentation d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période, tandis que la hausse en pourcentage enregistrée par la Société se situe dans le bas de la tranche de 60 à 70 pour cent, compte non tenu des pontons.
- **Groupe marin** : Les ventes au détail de produits marins ont diminué de 47 % par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021 en raison d'une plus faible disponibilité des produits.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 244,1 millions \$, ou 59,4 %, pour se chiffrer à 654,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 410,6 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. Le pourcentage de la marge brute a diminué de 170 points de base, passant de 25,9 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 à 24,2 %. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable au volume favorable des ventes de VCC et de motomarines, et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution du pourcentage de la marge brute est attribuable à la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre en raison de pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, aux coûts d'inactivité découlant de l'incident lié à la cybersécurité ainsi qu'à la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse du volume de ventes et par les prix favorables. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 29 millions \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 44,8 millions \$, ou 19,9 %, pour atteindre 269,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 225,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des frais de vente et de marketing et des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future et les investissements continus dans les produits, ainsi qu'à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future.

7. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

8. Incluant les pontons *Sea-Doo*.

BAIIA normalisé⁹

Le BAIIA normalisé⁹ a augmenté de 236,2 millions \$, ou 93,8 %, pour atteindre 487,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 251,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 13,9 millions \$ pour s'établir à 141,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 127,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 31 OCTOBRE 2022**Revenus**

Les revenus ont augmenté de 1 656,7 millions \$, ou 31,3 %, pour se chiffrer à 6 957,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 5 300,4 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2021. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC, de motoneiges, de V3R et de motomarines, au lancement des pontons *Sea-Do* et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 34 millions \$.

BAIIA normalisé⁹

Le BAIIA normalisé⁹ a augmenté de 132,6 millions \$, ou 12,7 %, pour se chiffrer à 1 178,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 1 045,7 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 84,7 millions \$ pour s'établir à 500,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 585,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancée par la hausse du bénéfice d'exploitation et par la diminution des frais financiers nets.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 342,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 61,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. L'augmentation est principalement attribuable à des variations favorables du fonds de roulement, qui s'expliquent principalement par l'augmentation des provisions.

La Société a investi 397 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'ajouter de la capacité de production additionnelle et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future, ainsi qu'un montant de 209 millions \$ dans des regroupements d'entreprises. La Société a également remboursé un montant de 344 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions.

Dividende

Le 29 novembre 2022, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 13 janvier 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 décembre 2022.

9. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HNE), BRP inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son troisième trimestre de l'exercice 2023. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 42690816), composez le 1 888 396-8049 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou* et les systèmes de propulsion marine *Rotax* de même que les moteurs *Rotax* pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 7,6 milliards \$ CA provenant de plus de 120 pays, notre main-d'œuvre mondiale comprend près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à notre exercice 2023, incluant les prévisions financières et les perspectives de la Société et ses hypothèses connexes (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), la capacité de la Société à convertir les nouveaux consommateurs en clients à vie, les énoncés relatifs à la capacité de production additionnelle prévue, les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les conséquences qu'aura l'incident lié à la cybersécurité sur ses systèmes et ses activités, la capacité de la Société d'atténuer les conséquences financières découlant de l'incident lié à la cybersécurité et l'absence de répercussions sur les prévisions pour l'exercice mises à jour le 30 novembre 2022, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société datée du 24 mars 2022 : l'incidence de conditions économiques défavorables, comme celles attribuables à la crise sanitaire actuelle liée au coronavirus (appelé la COVID-19) (notamment l'incidence sur les dépenses à la consommation, sur les activités de la Société, sur ses chaînes d'approvisionnement et de distribution, sur la disponibilité du crédit et sur la main-d'œuvre de la Société); tout fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; toute perte de hauts dirigeants ou d'employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte à la sécurité; les ventes et les activités internationales de la Société; les fluctuations saisonnières des ventes; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de croissance; toute incapacité à maintenir un système efficace de

contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription à une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier Inc., de 4338618 Canada Inc. et de Bain Capital Integral Investors II, L.P.; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, y compris : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse de quelques points de pourcentage à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 pour cent à 10 pour cent, selon l'hypothèse que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement n'empirent pas; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; une conjoncture économique stable en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, une incidence limitée du conflit armé en Ukraine et de la crise sanitaire qui continue de sévir à l'échelle mondiale; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation devrait demeurer élevé en raison de la forte demande, des pénuries de stocks et des prix élevés de l'énergie, et devrait diminuer progressivement à mesure que les banques centrales hausseront les taux d'intérêt; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société demeureront près de leur niveau actuel; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; l'incident lié à la cybersécurité et ses répercussions seront contenus de façon adéquate et auront des conséquences limitées sur les ventes en gros prévues; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS

	Définition	Motif
BAIIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés	Aider la direction et les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité et les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments normalisés et de l'incidence fiscale connexe	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	
Bénéfice normalisé par action – de base et dilué	Respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi les mesures non conformes aux normes IFRS susmentionnées afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Bénéfice net	141,6 \$	127,7 \$	500,3 \$	585,0 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	133,0	(10,4)	149,0	(61,7)
Coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité ²	23,3	—	23,3	—
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	21,3
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,5	1,0	3,6	3,1
Coûts de transaction et autres charges connexes ³	2,1	—	2,1	5,8
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ⁴	—	(0,7)	—	1,7
Coûts de restructuration et coûts connexes ⁵	0,8	—	0,8	(0,1)
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁶	—	—	—	44,3
Autres éléments	—	0,1	1,1	2,9
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 7}	(9,8)	6,0	(10,9)	(7,1)
Bénéfice net normalisé¹	292,5	123,7	667,5	595,2
Charge d'impôt normalisée	87,6	45,9	219,4	210,0
Frais financiers ajustés	33,3	16,4	77,4	49,4
Produits financiers ajustés	(0,3)	(0,7)	(2,8)	(3,5)
Dotation à l'amortissement ajustée	74,8	66,4	216,8	194,6
BAIIA normalisé¹	487,9 \$	251,7 \$	1 178,3 \$	1 045,7 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».
2. Au cours de l'exercice 2023, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts de reprise, des coûts d'inactivité, comme le coût de la main-d'œuvre directe pendant l'interruption des activités, etc.
3. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.
4. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.
5. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.
6. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.
7. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord *Evinrude* durant l'exercice 2021.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	31 octobre 2022	31 octobre 2021
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>				
Rapprochement de la dotation à l'amortissement				
Dotation à l'amortissement	76,3 \$	67,4 \$	220,4 \$	199,1 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,5	1,0	3,6	3,1
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ²	—	—	—	1,4
Dotation à l'amortissement ajustée	74,8 \$	66,4 \$	216,8 \$	194,6 \$
Rapprochement de la charge d'impôt				
Charge d'impôt	77,8 \$	51,9 \$	208,5 \$	202,9 \$
Ajustement au titre de l'impôt ³	(9,8)	6,0	(10,9)	(7,1)
Charge d'impôt normalisée¹	87,6 \$	45,9 \$	219,4 \$	210,0 \$
Rapprochement des frais financiers				
Frais financiers	33,1 \$	16,5 \$	77,4 \$	114,9 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁴	—	—	—	44,3
Perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	21,3
Autres	(0,2)	0,1	—	(0,1)
Frais financiers ajustés	33,3 \$	16,4 \$	77,4 \$	49,4 \$
Rapprochement des produits financiers				
Produits financiers	(0,3) \$	(0,7) \$	(4,6) \$	(3,5) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	—
Produits financiers ajustés	(0,3) \$	(0,7) \$	(2,8) \$	(3,5) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹				
Bénéfice net normalisé ¹	292,5 \$	123,7 \$	667,5 \$	595,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,1	1,7	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	78 735 106	81 168 487	79 573 969	83 312 905
Bénéfice normalisé par action – de base¹	3,71 \$	1,52 \$	8,37 \$	7,14 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹				
Bénéfice net normalisé ¹	292,5 \$	123,7 \$	667,5 \$	595,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,1	1,7	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 253 434	83 525 890	81 137 287	85 791 361
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	3,64 \$	1,48 \$	8,21 \$	6,93 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude durant l'exercice 2021.

4. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.

-30-

Demande média :

Biliana Necheva
Relations avec les médias
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com

Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex